

d'agrément et qui y séjournent même assez longtemps, ni les détenteurs de cartes pour le passage de la frontière (il s'agit normalement de personnes vivant dans des localités canadiennes voisines de la frontière et travaillant aux États-Unis), ni les touristes traversant de temps à autre la frontière à ces mêmes endroits.

Au cours de l'année terminée le 30 juin 1974, 7,654 Canadiens de naissance (3,360 hommes et 4,294 femmes) sont entrés aux États-Unis avec l'intention d'y demeurer en permanence. Environ un cinquième (1,563) des émigrants nés au Canada étaient des hommes d'âge productif, c'est-à-dire entre 20 et 59 ans. En ce qui concerne la profession, le principal groupe était celui des professions libérales et techniques (904), suivi des employés de bureau et travailleurs assimilés (383), et des ouvriers de métier et assimilés (307). Par ailleurs, 5,057 personnes, soit 66.1% du total, étaient des femmes au foyer, des enfants ou d'autres personnes n'ayant déclaré aucune profession. Du total, 42.2% avaient moins de 20 ans.

Sur les 12,301 personnes qui sont entrées aux États-Unis en provenance du Canada, déclarant celui-ci comme pays de dernière résidence permanente (ce qui comprend évidemment les personnes nées au Canada et les étrangers ayant vécu au Canada), le Service d'immigration et de naturalisation du Département de la Justice des États-Unis en classe 1,970 dans la catégorie des professions libérales et techniques et travailleurs assimilés, 709 comme ouvriers de métier, contremaîtres et assimilés, et 616 comme employés de bureau et assimilés. Les femmes au foyer, les enfants et autres personnes n'ayant déclaré aucune profession étaient au nombre de 6,803, soit 55.3% du total.

4.9.3 Migration interne

En se déplaçant d'un lieu de résidence à un autre à l'intérieur des frontières nationales, les personnes établissent divers mouvements migratoires qui diffèrent quant à leur intensité et à leur direction. Ces mouvements internes ont des effets marqués sur les économies régionales et exercent une influence sur l'évolution future de la croissance démographique. Il est donc important de tenter de mesurer ces divers courants migratoires, qui comprennent entre autres les mouvements du milieu rural vers le milieu urbain, des villes vers les banlieues, et d'une province ou région économique vers une autre.

Migration selon la province de naissance. Les chiffres du recensement sur le lieu de naissance (province de naissance) donnent une idée des mouvements migratoires internes, si l'on compare le nombre de personnes nées dans une province donnée par rapport à leur province de résidence actuelle. Toutefois, ces chiffres ne donnent aucune indication de la fréquence des mouvements migratoires et ne visent que les Canadiens de naissance vivant actuellement dans une province donnée. Néanmoins, ils reflètent dans une certaine mesure les résultats des principaux mouvements des Canadiens de naissance d'une province à l'autre au cours des années.

Les données tirées du recensement de 1971, et présentées au tableau 4.66, montrent que l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont enregistré ces dernières années des gains nets de Canadiens de naissance en provenance d'autres provinces, tandis que le reste des provinces a subi des pertes nettes. En 1971, c'est à Terre-Neuve et au Québec que les proportions de personnes nées dans une autre province étaient les plus faibles (3.3% et 4.6% respectivement), tandis que la Colombie-Britannique avait la proportion la plus forte (37.4%). Ces pourcentages reflètent un faible taux de migration de Canadiens de naissance à destination des deux premières provinces et un taux de migration élevé à destination de la dernière. Par ailleurs, ce sont les personnes nées en Saskatchewan qu'on risquait le plus de retrouver dans une province autre que leur province de naissance (40.0%), alors que pour le Québec et l'Ontario on observait les proportions les plus faibles, soit 6.1% et 7.4% respectivement. Ces pourcentages reflètent un taux élevé de migration vers une autre province chez les personnes nées en Saskatchewan, et des taux faibles chez les Québécois et Ontariens de naissance.

Migration selon le lieu de résidence cinq ans plus tôt. Les estimations les plus utiles sur la migration interne sont peut-être celles qui résultent de l'inclusion dans les recensements nationaux de questions visant à déterminer le lieu exact de résidence de chaque personne à la date du recensement précédent effectué cinq ans plus tôt. En comparant ce lieu avec le lieu de leur résidence actuelle, il est possible d'estimer la taille et les caractéristiques de la population migrante pendant la période, ainsi que la direction du mouvement migratoire. Des questions de ce genre avaient été insérées dans les recensements du Canada de 1961 et 1971. Les